

Conditions Générales de Participation – Compétition Nationale des Startups

Préambule

L'édition 2025 du Programme d'Appui à l'Écosystème des Startups a marqué une étape décisive, tant par l'ampleur de la mobilisation que par les résultats obtenus.

Le ***Design Sprint Universitaire*** a permis de mobiliser plus de six cents (600) équipes et près de quatre mille (4 000) étudiants à l'échelle nationale, avec environ mille trois cents (1 300) jeunes formés aux méthodes d'innovation, établissant un niveau de participation inédit.

En parallèle, le **renforcement des Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) et des experts** s'est traduit par l'accompagnement de treize (13) structures, la formation de soixante-neuf (69) experts et la dotation en équipements pour une valeur supérieure à cent (100) millions de francs CFA, contribuant à une amélioration durable des capacités d'incubation et d'accompagnement.

L'accompagnement direct des startups a également constitué un pilier majeur de l'édition 2025, avec la réception de trois cent vingt-quatre (324) candidatures en dix (10) jours, la formation et l'encadrement de cent dix-huit (118) startups, et la sélection de dix (10) startups lauréates ayant représenté la Côte d'Ivoire à Station F (Paris), le plus grand campus de startups au monde.

Ces résultats ont été complétés par les premières étapes de l'opérationnalisation du dispositif d'amorçage porté par la CDC-CI Capital, destiné à faciliter l'accès au financement des jeunes entreprises issues du programme et à soutenir leur passage à l'échelle.

Les éditions 2026 et 2027, socles de consolidation et de passage à l'échelle

Fort des acquis, des résultats et des enseignements tirés de cette première édition, le Programme d'Appui à l'Écosystème des Startups s'inscrit dans une dynamique de consolidation, de montée en puissance et de passage à l'échelle, avec pour ambition de renforcer durablement l'innovation, l'employabilité des jeunes et la croissance des startups sur l'ensemble du territoire national.

Le programme est désormais structuré autour de quatre (4) axes stratégiques et complémentaires, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation, de la mobilisation des talents à la valorisation des résultats.

Axe 1 – Design Sprint & Système d’information : Cet axe vise la mobilisation massive des étudiants et l’émergence de solutions innovantes à partir de problématiques réelles d’entreprises. Pour l’édition 2026 et l’édition 2027, il ambitionne de former plus de deux mille (2 000) étudiants aux méthodes du Design Sprint , au prototypage et à l’innovation. Les projets les plus prometteurs feront l’objet d’une valorisation médiatique à travers une émission télévisée diffusée en prime time, contribuant à renforcer la visibilité des talents et de l’innovation auprès du grand public.

Axe 2 – Structures d’Appui à l’Entrepreneuriat (SAE) & Experts : Cet axe est dédié au renforcement durable des capacités des acteurs de l’accompagnement, à travers la formation des SAE, la professionnalisation des experts et la dotation en équipements adaptés. Il permettra notamment le déploiement de programmes d’incubation thématiques orientés vers la souveraineté alimentaire et numérique, dans des régions à fort potentiel, afin de soutenir des filières stratégiques et renforcer l’ancrage territorial du programme.

Axe 3 – Startups & Immersions : Cet axe est centré sur l’accompagnement, l’accélération et la création de valeur au profit des startups ivoiriennes à fort potentiel, à travers des dispositifs de sélection, de formation, de structuration, de préparation à l’investissement et d’assistance technique. Il vise la réception d’environ cinq cents (500) candidatures, parmi lesquelles cent cinquante (150) startups seront retenues et accompagnées dans le cadre d’un parcours structuré, avant la sélection des dix (10) meilleures startups, appelées à participer à une compétition télévisée et à bénéficier d’un accompagnement renforcé. Cet axe intègre également des immersions internationales, destinées à renforcer l’accès des startups aux marchés, aux partenaires stratégiques et aux opportunités de financement, et à accroître leur visibilité au niveau national et international.

Axe 4 – Pilotage, Gouvernance & Communication : Cet axe garantit la coordination stratégique et opérationnelle du programme, la cohérence entre les différents lots et le suivi des résultats. Il s’appuie sur une communication multicanale renforcée, afin de valoriser les succès du programme, d’amplifier sa visibilité et de capitaliser sur les acquis des différentes éditions.

1. Objet de la compétition

La Compétition Nationale des Startups est organisée par CDC-CI Capital et l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) dans le cadre du Programme d'appui à l'écosystème des startups. Elle vise à identifier, accompagner et valoriser les startups et jeunes entreprises ivoiriennes à fort potentiel de croissance, qu'elles soient innovantes ou classiques.

2. Conditions d'éligibilité

- Être une entreprise légalement constituée en Côte d'Ivoire.
- Être en activité depuis moins de 1 an au moment du dépôt de candidature.
- Compter au moins 2 membres actifs dans l'équipe fondatrice ou opérationnelle.
- Soumettre une candidature complète dans les délais impartis.
- Accepter sans réserve les présentes conditions de participation.

3. Engagement des participants

En postulant, chaque entreprise s'engage à :

- participer activement à toutes les phases du concours si elle est sélectionnée : coaching, pitch, immersions internationales, etc.
- présenter un projet conforme à la législation ivoirienne et respectueux des principes éthiques et sociaux.
- fournir des informations exactes et vérifiables.

4. Déroulement de la compétition

La compétition se déroulera en plusieurs phases, notamment :

- 1) analyse des candidatures et présélection ;
- 2) assistance technique personnalisée ;
- 3) financement d'amorçage pour les meilleures startups
- 4) pitch télévisé des entreprises finalistes ;
- 4) immersions internationales pour les lauréats.

Les startups lauréates pourront bénéficier des avantages suivants :

- financement d'amorçage ;
- accompagnement technique et stratégique ;
- immersion internationale
- visibilité médiatique nationale et internationale ;
- reconnaissance institutionnelle et sectorielle.

5. Propriété intellectuelle

Les idées, concepts ou modèles présentés restent la propriété des entreprises participantes. Les organisateurs se réservent le droit de valoriser publiquement les projets retenus (titre, résumé, visuels) à des fins de communication, sans préjudice des droits des porteurs.

6. Données personnelles

Les informations recueillies sont exclusivement utilisées dans le cadre de la gestion de la compétition et ne seront transmises à aucun tiers sans accord préalable de l'entreprise candidate.

7. Force majeure et modification

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler la compétition en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de leur volonté.

8. Acceptation

La participation à la compétition implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales. Tout non-respect peut entraîner le retrait de la candidature ou l'annulation de la participation.